

OFFICE DES CÉRÉALES

Avis de Consultation N° C2/0052/25

L'Office des Céréales lance une consultation pour la fourniture et la livraison des extincteurs avec leurs accessoires et supports de fixation.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (Service Achats).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 06 du Cahier des charges relatives à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppes fermées et scellées, libellées au nom du Présidente Directrice Générale - 30 - Rue Alain Savary - BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « A NE PAS OUVRIR - Consultation N° C2/0052/25 : « Fourniture et livraison des extincteurs ».

Les offres doivent parvenir au plus tard le 22 Décembre 2025, le cachet du bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à 90 jours après la date limite de la réception des offres.

Toute offre non accompagné par la caution bancaire provisoire (500 d) ou qui est parvenue au-delà de la date limite sera rejetée.